
De: Emilie Potvin
Envoyé: 6 avril 2024
À: reflexionforet

Bonjour,

Étant citoyenne concerné par le futur des forêts au Québec, qui sont une des richesses naturels de notre province, je soumet un mémoire originalement écrit par Nature Québec.

Le document qui suit met en mots les peurs mais aussi les solutions concernant les pressions sur nos forêts d'aujourd'hui, et je vous prie d'excuser qu'il soit dans le corps de mon courriel. Je suis une personne jeune sans accès à un ordinateur, mais j'espère que mes commentaires seront les bienvenues lorsque le gouvernement discuteront sur ce sujet si important non seulement pour l'économie mais aussi la beauté naturelle de notre province.

Mémoire dans le cadre de la démarche de réflexion sur l'avenir de la forêt

Mémoire remis au ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Par : Emilie potvin

De : Chateauguay

Date : le 6 avril 2024

Approvisionnement en bois :

Quelles améliorations pourraient être apportées au format, au contenu et au processus des plans d'aménagement forestier produits par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts?

Afin d'assurer la réalisation des objectifs des stratégies régionales de production de bois, un suivi des objectifs et des résultats devrait être intégré dans les Plans d'aménagement forestier intégré tactiques. Cette obligation devrait être enchâssée dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier.

Quelles améliorations pourraient être apportées aux types de droits forestiers existants?

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts doit amorcer un processus de réconciliation sincère avec les Nations autochtones, menant à des ententes de gestion territoriale et de gestion des ressources et du territoire.

Il est primordiale de travailler avec les Nations autochtones afin de non seulement faire affaire avec un peuple qui gère avec succès leurs forêts depuis des centaines d'années, mais aussi de mettre fin à l'attitude colonialiste qui règne au coeur des décisions qui concernent les premières nations.

Conciliation des usages

Quels changements pourraient être apportés afin que les mécanismes de participation en place permettent de mieux prendre en compte les valeurs et les besoins exprimés par les personnes et organismes concernés par la gestion des forêts publiques?

Les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire travaillent actuellement avec des acteurs stratégiques, mais aussi des acteurs opérationnels. Il faut ajouter un mécanisme de consultation régionale, qui serait davantage au niveau stratégique. Avant, les commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire occupaient ce rôle. Il faut recréer une instance de consultation similaire, qui travaille sur des enjeux stratégiques régionaux. De même, cette instance doit pouvoir parler d'aménagement du territoire et de gestion de toutes les ressources du territoire, et non pas uniquement d'aménagement forestier, comme le font les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire.

Thème 4. Développement économique et retombées régionales

Quels changements pourraient être apportés pour que la forêt contribue davantage au développement économique, aux emplois et aux retombées régionales?

Avec les contraintes qui s'accumulent (changements climatiques, incendies forestiers plus fréquents et plus intenses, espèces exotiques envahissantes, engagement de protection de la biodiversité), plusieurs régions devraient connaître un manque de peuplements de qualité. Nous

pensons que l'accumulation de ces contraintes modifiera inévitablement la structure industrielle dans plusieurs régions. L'augmentation de la récolte de bois présentant un haut niveau de contraintes opérationnelles, dans certaines régions, est un symptôme annonciateur. Il est essentiel que le gouvernement amorce un processus de transition économique juste du secteur forestier et de diversification économique des communautés forestières, afin de ne pas laisser tomber les personnes œuvrant dans le secteur forestier et les communautés forestières. Ce plan de transition juste doit être cocréé avec les travailleurs et les travailleuses, les syndicats, les entreprises et le gouvernement, incluant les Nations autochtones.

Quelles actions pourraient être mises en œuvre pour favoriser l'utilisation de la biomasse forestière?

Le chauffage de bâtiments à la biomasse forestière résiduelle, dans un circuit court où l'électrification est difficile et en remplacement d'énergies fossiles, peut aider à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cependant, certaines utilisations de la biomasse forestière peuvent mener à des émissions de gaz à effet de serre de plus grande ampleur que les combustibles fossiles sur une longue période. Tous les projets d'utilisation de biomasse forestière résiduelle pour la production d'énergie devraient passer par une évaluation des bénéfices environnementaux et assurer des bénéfices au maximum en 2050, pour être conformes à notre objectif de carboneutralité.

Une subvention à l'achat de l'équipement de chauffage, pour les équipements visant la production d'énergie en circuit court, pourrait contribuer à favoriser cette filière.

Nature Québec est cependant d'avis qu'en aucun cas des arbres ne devraient être coupés spécifiquement pour créer de la biomasse forestière. L'aspect « résiduel » de la biomasse forestière est essentiel